BRO LANCIEN

SEPTEMBRE 2020 - BULLETIN MUNICIPAL N° 87





Sommaire:

Un nouveau conseil municipal

Lanvénégen au temps du confinement

LE MOT DU MAIRE

Le 15 mars dernier, par votre vote, vous m'avez à nouveau accordé votre confiance ainsi qu'a mon équipe, je vous en remercie très sincèrement. J'ai souhaité conduire notre liste pour cette nouvelle élection de mars 2020, afin de poursuivre le travail engagé. Je salue les élus, les anciens, que je remercie pour leur investissement sur le mandat passé et les nouveaux qui siègent donc pour la première fois. Je salue également la minorité que j'invite, au-delà des votes exprimés, à participer au travail collectif. Je serai le Maire de tous, et je veux pouvoir compter sur toute l'équipe municipale, car nous devons tous travailler pour le bien de Lanvénégen et de ses habitants.

Comme nous l'avons fait ces six dernières années, nous avancerons dans la réalisation de toutes nos actions selon la capacité financière de la commune et les subventions obtenues. Les budgets seront, comme toujours, étudiés le plus finement possible, pas de dépenses inutiles, des taux de fiscalité mesurés, des investissements réfléchis, une gestion de tous les instants. Nous poursuivrons ce travail avec nos valeurs : au premier plan notre sens de l'intérêt général, notre volonté d'agir pour toutes les tranches d'âges de la population, la participation citoyenne pour les projets d'ampleur.

Notre pays, notre commune, traversent un moment inédit. La crise sanitaire que nous vivons nous a brutalement révélé notre profonde vulnérabilité mais elle a aussi permis l'émergence d'une solidarité parfois inattendue. Elle a pris, notamment dans notre commune, de multiples formes, comme l'apport de masques à la population, l'appel téléphonique aux personnes âgées, la mobilisation de bénévoles pour aider les plus vulnérables. Je veux très sincèrement remercier toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés durant cette crise! Je pense notamment aux personnels de santé, aux auxiliaires de vie, aux aides à domicile, aux gendarmes, aux pompiers, sans lesquels notre système n'aurait pas tenu face à la crise. Ce moment a aussi révélé le rôle irremplaçable des communes qui, parfois seules, furent en première ligne sur le front de cette crise. De toutes les



collectivités publiques, grâce à leur souplesse de fonctionnement et à leur proximité avec la population, elles sont celles qui ont été les plus efficaces. C'est ensemble que nous devons désormais nous mobiliser pour surmonter les nombreux défis qui nous attendent.

La crise sanitaire que nous venons de traverser, dont nous n'avons pas fini de mesurer les conséquences économiques et sociales, renforce notre engagement à respecter ces valeurs.

Malgré ceci, la vie de la commune reprend doucement :

- Le lotissement est terminé ce qui permettra de vendre les lots,
- Les travaux de l'espace Le Mestre sont en cours, charpente et toiture seront posées pour début septembre,
- La construction de la maison médicale devrait débuter en octobre,
- La nouvelle commission d'aménagement foncier sera mise en place en septembre afin d'avancer dans la procédure.

Nous serons à la hauteur de votre confiance pour rendre notre commune plus rayonnante, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement et tournée vers l'avenir.

Ensemble, notre engagement continue.

Merci à tous

Marie-José CARLAC Maire de Lanvénégen

BM N°87 - Bulletin Municipal de la Commune de Lanvénégen - Site: www.lanvenegen.fr

M^{me} Marie-José CARLAC en collaboration avec la Commission Communication: M. Christophe Combeau, M^{me} Annie Le Goff, M^{me} Elodie Hilpert, M^{me} Stéphanie Kermarrec, M. Jérôme Le Douairon, M. Loïc Poulhalec.

illustration de couverture, et dessins page 13 : dessins des enfants de l'école Ar Milad

Création & impression: Imprim' GraphiK à Quimperlé.

A l'issue des élections municipales du 15 mars dernier, la liste "Agir ensemble pour demain" a obtenu 13 sièges et la liste "Un nouveau souffle pour Lanvenegen" 2 sièges. Le conseil municipal s'est réuni le 26 mai et a élu Marie-José CARLAC en tant que maire de la commune, l'élection des adjoints a suivi.

- o Maire: Marie-José CARLAC
- o 1er adjoint Alain PERRON, Délégué à l'aménagement du territoire (travaux, agriculture et urbanisme)
- o 2ème adjoint Annie LE GOFF, Déléquée au tourisme et au patrimoine (patrimoine, chemins de randonnées, maisons fleuries et commémorations)
- o 3ème adjoint Christophe COMBEAU, Délégué à la vie communale (communication, vie associative, événementiel et nouvelles technologies)
- o 4ème adjoint, Monique LE CREN, Déléguée aux affaires sociales (affaires sociales, école et jeunesse)

Chaque adjoint sera aussi amené à intervenir dans le secteur transverse de l'environnement.

La composition des commissions communales s'est faite dans un second temps lors du conseil municipal du 5 juin dernier, date à laquelle les élus ont pris acte de leurs missions.

Autres désignations : Référent sécurité routière : Didier ESVAN

Correspondant défense : Jean-Luc ROUILLE

Délégués Morbihan Energie : Alain PERRON, Jérôme LE DOUAIRON Déléguées GCSMS Dorn a Dorn : Marie-José CARLAC, Monique LE CREN.

Désormais, chacune et chacun vont travailler de concert pour le fonctionnement de la commune.

Commissions Municipales

Marie-José CARLAC est membre de droit de toutes les commissions

1/ Commission Administration générale

- M. Alain PERRON
- Mme Annie LE GOFF
- M. Christophe COMBEAU
- Mme Monique LE CREN
- M. Jean-Luc ROUILLÉ

2/ Commission Vie Communale

- M. Christophe COMBEAU
- Mme Annie LE GOFF
- Mme Elodie HILPERT
- Mme Stéphanie KERMARREC
- M. Jérôme LE DOUAIRON
- M. Loïc POULHALEC

3/ Commission Aménagement du territoire

- M. Alain PERRON
- Mme Isabelle HELOU
- Mme Sabrina CROISSANT
- M. Cédric CAUDEN
- M. Didier ESVAN
- M. Loïc POULHALEC

4/ Tourisme et Patrimoine

- Mme Annie LE GOFF
- M. Jean-Luc ROUILLÉ
- M. Jérôme LE DOUAIRON
- M. Didier ESVAN
- M. Christophe COMBEAU
- Mme Monique LE CREN

5/ Commission Affaires Scolaires

- -Mme Monique LE CREN
- -Mme Isabelle HELOU
- -Mme Sabrina CROISSANT
- -Mme Stéphanie KERMARREC
- -M. Christophe COMBEAU
- -M. Cédric CAUDEN



CARLAC Marie-José Maire



PERRON Alain Premier adjoint



LE GOFF Annie Deuxième adjointe



COMBEAU Christophe Troisième adjoint



LE CREN Monique Quatrième adjointe



CAUDEN Cédric Conseiller



HFI OU Isabelle



POULHALEC Loïc Conseiller



CROISSANT Sabrina Conseillère



LE DOUAIRON Jérôme



KERMARREC Stéphanie Conseillère



ESVAN Didier Conseiller



MOUNIER Catherine Conseillère



ROUILLE Jean-Luc Conseiller



Conseillère

Principales décisions

- Adhésion à la fondation du patrimoine pour le financement des travaux de charpente et couverture de la Chapelle de la Trinité

- Maintien des taux de taxes locales

Foncier bâti : 17,46 %
Foncier non bâti : 38,00 %
- Tarifs périscolaires 2020-2021 :

Cantine enfant : 2,90 € Cantine adulte : 5,80 €

Garderie : 0,10 € le goûter et 0,50 € par demi-heure

- Ecole Ar Milad - forfait par élève 2020-2021 :

40 € par élève au titre des fournitures scolaires

20 € par élève au titre des activités pédagogiques et culturelles

12 € par élève au titre de l'Arbre de Noël (versés à l'OCCE)

- Tarif assainissement 2020 :

45 € abonnement et part fixe de 30 m3

1,40 € par m3 supplémentaire

- Mise en vigueur d'un contrôle obligatoire du raccordement à l'assainissement collectif, dans le cadre d'une vente ou d'un premier raccordement
- Distribution de bons d'achats de 50 € à valoir dans les commerces de la commune pour chaque piégeur de ragondins participant à la campagne de piégeage communale

Visite du sous-préfet

Le sous-préfet de Pontivy-Ploërmel M. Patrick Vautier nous a honorés de sa venue et a manifesté son intérêt pour nos projets :

- Le lotissement des Châtaigniers en phase de finition, des lots sont déjà réservés.
- La construction de la maison médicale et des deux logements sociaux. A cette occasion M. Vautier nous a confirmé l'attribution d'une subvention d'un montant de 75 000 euros qui s'ajoute au plan de financement déjà obtenu.
- La réhabilitation de l'Espace Le Mestre.



Maison médicale (photo d'illustration du projet)



Visite du sous-préfet



Espace Le Mestre

De nouvelles aventures pour Jean-Yves!



Jean-Yves Scouarnec, originaire du Faouët, a travaillé notamment pour l'entreprise Point P à Quimperlé avant de passer 12 belles années au sein des services techniques de notre commune. Il a décidé de s'envoler vers de nouvelles aventures... départementales.

Les Lanvénégénois garderont l'image d'un homme discret et travailleur.

Bonne continuation à toi Jean-Yves.

Un nouvel agent communal

Pascal Belloche, 50 ans, originaire de Menton, a occupé différents postes avant d'intégrer les services techniques le 4 mai dernier. Il remplace Jean-Yves Scouarnec.

Nous lui souhaitons une bonne intégration.



ÉTAT CIVIL DU IER SEMESTRE 2020 (DU 01/01/20 AU 08/08/20)

Sont nés:

Lilyana PULOCH 18 avril
Diane DUBY 15 mai
Arthur LOISEAU 21 juin
Marcin CHRZUSZCZ 21 juillet

NB: 3 naissances non mentionnées

Se sont unis:

Christian BONDUAU et Marcelle LAPARLIÈRE – 6 Traouman 18 juillet Fanny GRUA et Hugues PIROUELLE - 15 Rozangat 31 juillet Nicolas ROPERS et Stéphanie VU - 114 Kergoff d'en Bas 8 août Méril PETIT et Laura CHATELAIN - 3 impasse de Prat Flouren 8 août

Nous ont quittés :

Ernest TREVARIN - Nordrehan - 91 ans	26 janvier
Yves PAJOT – Kériel – 78 ans	17 février
Anne PAJOT née VOISIN – Kériel – 73 ans	19 février
Yves YNQUEL - 29 Vetveur - 79 ans	29 février
Henri BRAUD - 104 Kergoff d'en Bas - 82 ans	15 mars
Bernard HAZET - 116 La Croix de Keroual - 76 ans	16 mars
Roland GUÉGUEN - Bourgeal - 75 ans	08 avril
François RANNOU - 20 rue Marcel Le Start - 73 ans	19 avril
Jacqueline BOROPERT née LE MOËN - 9 rue Marcel Le Strat - 79 ans	22 avril
Joël HERPE - 25 rue Campo Formio, Paris - 73 ans	12 juillet
Alain ROBIN - 105 Loge Coucou - 73 ans	25 juillet

Compte Administratif 2019

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
RECETTES	947 743,52 €	RECETTES	341 083,03 €
Dotations et participations	246 778,76 €	Subventions et dotations	267 501,27 €
Impôts et taxes	514 604,57 €	Opérations d'ordre (cessions)	73 581,76 €
Produits des services et de gestion	75 603,04 €	DEPENSES	330 510,08 €
Produits exceptionnels	37 135,55 €	Immobilisations incorporelles	39 416,33 €
DEPENSES	773 916,25 €	Immobilisations corporelles	38 067,73 €
Charges générales, dépenses courantes	322 419,95 €	Immobilisations en cours	124 388,79 €
Charges de personnel	360 729,01 €	Remboursement emprunts	79 346,36 €
Charges financières (intérêts)	16 811,53 €	Opérations d'ordre (cessions de matériel)	47 211,38 €
Excédent	173 827,27 €	Excédent	10 572,95 €

Encours de la dette par habitant : 320 € (encours strate communes de 500 à 2000 habitants : 655)

Capacité de désendettement : 2,54 années (celle de la strate : 3,5).

ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique : dangereux pour nos abeilles, mais aussi pour l'homme

Tout a été dit sur les dommages causés depuis plusieurs années sur les ruches. Maintenant il faut passer à l'acte, c'est à dire poser des pièges pour éradiquer ce terrible

Personne n'est à l'abri, plusieurs habitants peuvent

• Couper une bouteille en plastique en partie supérieure pour obtenir un cône.



● Emboîter le cône. Confectionner un couvercle avec une autre bouteille suivant une des 2 solutions proposées sur les photos.

Le piégeage des reines a lieu de mars à mai inclus, puis en octobre novembre, mais il est recommandé de laisser les pièges en permanence, car les ouvrières peuvent endommager vos fruits.

En cas de découverte d'un nid sur votre terrain, veuillez contacter Cédric CAUDEN au 02 97 34 40 10, qui se

l'attester ; on peut découvrir la formation d'un nid près de sa maison sans ruche à proximité.

Jean-Paul Harré nous explique la façon simple pour fabriquer un piège



2 Verser dans le fond de la bouteille un grand verre de bière et un grand verre de vin blanc ordinaire. Badigeonner l'intérieur du cône avec du sirop (cassis ou framboise). Ces ingrédients doivent être remplacés tous les 10/12 jours pour que le piège garde toute son efficacité.



• Utiliser un bout de fil métallique pour pouvoir accrocher le piège près des ruches ou des arbres fruitiers.

chargera du traitement de votre demande, en contactant un piegeur agréé.

Seule l'intervention d'un piégeur agréé ouvre droit à subventions : 50% de la mairie et 50 % de Roi Morvan Communauté.

Lanvénégen au temps du confinement

La fin du premier trimestre de cette nouvelle décennie a vu apparaître un virus portant le nom de Coronavirus(COVID-19) se révélant dangereux voire mortel dans certains cas pour l'humanité toute entière.

Dans ce contexte inédit, nous avons pu constater à quel point l'équilibre mondial se révélait fragile.

Entre les annonces quasi-quotidiennes des pouvoirs publics sur l'attitude à adopter et les mesures barrières à élaborer, le rôle du maire a été capital et celui-ci s'est vite retrouvé en première ligne dans la gestion de cette crise sans précédent. Si la gestion de l'approvisionnement en masques au niveau étatique s'est montrée complexe, les communes ont très vite réagi et leur pragmatisme fut remarqué.



Mme le Maire

Dès lors, le système "D" s'est montré vertueux et la municipalité s'est rapproché pour la fabrication des masques en tissu des bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement : Christine Le Duigou, Joëlle Le Guyader, Michèle Le Roux et Magguy Perron.

Les élus ont multiplié les appels téléphoniques (aux personnes les plus vulnérables mais pas que...) pour rassurer, écouter, conseiller et rappeler les gestes barrières. La distribution de masques s'est faite régulièrement.

L'entretien des espaces verts communaux et le traitement des urgences ont été assurés par Anne et Gary.

Malgré, cette période chaotique, suivi d'un confinement jamais vécu, la bienveillance des uns et des autres s'est révélée salutaire. L'entraide a fonctionné assez rapidement entres voisins, parfois retrouvés.

Le temps suspendu nous a appris à reconnaître l'essentiel, à redécouvrir nos commerces de proximité, à donner de l'importance à l'humain... alors n'oublions pas et restons surtout bien vigilant.



Christine



Magguy

La petite maison

Pour Nathalie, la crêpière présente tous les dimanches matins sur notre commune, le confinement n'as pas eu beaucoup d'impact sur son activité.

Pendant les premières semaines, elle a pu continuer son activité, malgré une chute du nombre de clients sur les marchés du secteur où elle est présente.

Par la suite, elle a noté une nette augmentation de l'affluence sur les marchés, la population cherchant à se ravitailler au plus près.

contact: 02 97 34 16 89



Durant le confinement, le docteur Duby n'a pas remarqué de changements notables quant aux comportements des habitants qui ont continué à se soigner comme à leurs habitudes.

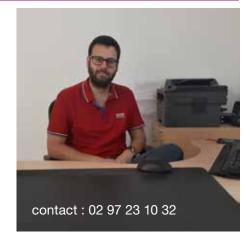
Le docteur a donc reçu les patients pour différentes pathologies saisonnières.

Les Lanvénégénois sont, d'une manière générale, "restés très calmes et ont bien appliqué les gestes barrières".

Ceci a donc contribué à limiter l'épidémie qui, sur la commune, est restée proche du zéro.

Les rendez-vous ont cependant pris plus de temps du fait de la désinfection des locaux et accessoires après chaque visite.

Une bonne gestion et coordination des médecins du secteur ont permis d'orienter les personnes suspectées d'être infectées par le virus vers le centre d'accueil situé sur la commune de Meslan.



Garage Quemener

Le garagiste en chef de notre commune a continué durant toute la période à travailler pour les Lanvénégénois, entre autres, en aménageant son temps de travail.

Les deux premières semaines il a travaillé sans relâche pour finir les chantiers déjà en cours.

Puis le manque d'approvisionnement en pièces détachées a mis à terre notre soldat.

A terre mais pas vaincu...

Grâce à son professionnalisme et son dévouement, il a continué à prendre les urgences durant le reste du confinement.

La reprise s'est donc faite le 11 mai avec un flot important et continu de travail.

A l'heure où nous écrivons cet article, le travail est revenu à la normale et il a ainsi pu reprendre tranquillement ses activités.



ECHAPPEMENT
DISTRIBUTION
RÉVISIONS

contact : 06 82 58 04 32

Ty Gourmande - Ty Sup

Durant l'ère "confinement COVID", notre couple "Max et Leïla" patrons de l'épicerie et de la boulangerie de notre commune se sont retrouvés avec une vendeuse en moins.

lls ont donc dû travailler du crépuscule du matin au soir.

Les horaires des commerces ont été adaptés.

La boulangerie était ouverte de 7h00 à 13h00

La supérette fermait plus tôt : 18h00 au lieu de 19h30.

Grâce à leur professionnalisme et leur réactivité, ils ont su mettre en

œuvre les moyens nécessaires pour la sécurité de leurs employés et de leurs clients, en appliquant les geste barrières dans leurs commerces.

Malgré quelques problèmes d'approvisionnement, leur activité a su se développer durant toute la période.

Notre couple a su répondre à l'attente grandissante des gens de la commune et ont travaillé sans relâche.

Depuis le déconfinement les Lanvénégénois ont repris leur habitude et ont un peu oublié leurs commerces. Nous souhaitons également la bienvenue à Eva la nouvelle serveuse de la boulangerie depuis le mois de Mai.



Ty Gourmande: 02 56 33 62 67 Ty Sup: 09 87 34 61 64

La médiathèque

Parce qu'on n'est jamais trop petit pour aimer les livres et les histoires, la médiathèque de Lanvénégen avait invité les enfants de moins de 3 ans de la commune et leurs parents à une animation lecture. Un instant de complicité, de plaisir à partager et de convivialité entre parents et enfants.

La 1ère séance de « bébé-lecteurs » a eu lieu le jeudi 27 février dernier, les autres dates prévues ont été annulées, comme toutes les autres animations au sein de la médiathèque pour cause de crise sanitaire.

Pas facile de préparer des animations dans ce contexte, mais nous vous avons proposé tout de même une très belle exposition sur les deux mois d'été d'Alexandre Carré, ainsi que des rendez-vous autour des histoires (public familial à partir de 3 ans) tous les mercredis d'août en plein air.

Notre souhait pour cette rentrée de septembre, vous proposer plein de rencontres pour pouvoir vous retrouver.

Toutes les informations au 02 97 34 41 42 - www.lanvenegen.fr/mediatheque/

L'école Ar Milad

Du côté de l'école, il y a eu 3 phases.

A partir du 11 mai, l'école a accueilli 1/4 des élèves. Lors de la deuxième phase (2 juin), la moitié des effectifs était présente et enfin depuis le 22 juin, quasiment tous les élèves ont rejoint leurs professeurs.

"Nous avons bien travaillé avec la mairie et les enfants l'ont bien vécu" souligne Anne Sophie Laisne, directrice.

Et c'est avec un grand plaisir que les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux dans la cour, achetés par l'Amicale Laïque et la mairie. Nous soulignons également la mobilisation de Pascal et Maryse pour l'accueil des enfants de soignants pendant cette période.

Le Loge Coucou

"Comme tous les autres restaurants, nous avons été obligés de fermer nos portes au public durant le confinement. Néanmoins, nous avons continué à livrer la cantine de l'entreprise Daucy et proposé des plats à emporter une fois par semaine durant les six derniers jeudi du confinement.

Depuis la réouverture de notre établissement, nous ne préparons plus de plats à emporter . Les clients recommencent à venir tout doucement. A cause des règles de distanciation , nous avons été contraint de supprimer dix places dans le restaurant qui n'a pas changé ses heures d'ouverture."

Valérie et Olivier profitent de cet échange pour remercier les clients qui les ont soutenus en venant chercher des plats à emporter.





Le P'tit Ker

Une "reprise tranquille" pour le P'tit Ker!

Les habitants reviennent avec plaisir et les gérants ont agrandi leur clientèle avec les nouveaux arrivants.

contact: 02 97 23 07 10

Ils ont profité du confinement pour proposer des cafés à emporter et pour commencer les travaux de la salle de restauration.

Leurs sourires sont dissimulés derrière leurs masques mais la bonne humeur est toujours là !

La commune tient à remercier le P'tit Ker qui pendant la durée du confinement a offert un ou deux repas chaque samedi, charge ensuite à la mairie d'en faire bénéficier une personne défavorisée.

La coquille

La coquille est une coopérative et un groupement d'achat, gérée par l'association Cultur'ailes. On y trouve des produits alimentaires et artisanaux locaux, ainsi qu'un coin "échange" de livres, de vêtements, etc. C'est également un lieu de dépôt pour les paniers de l'association des Paysans Solidaires.

Durant le confinement, les coopérateurs ont décidé de laisser la Coquille ouverte uniquement le jeudi pour la livraison des paniers. Afin de respecter les règles sanitaires et d'éviter un maximum de se croiser, les adhérents ont proposé de venir faire leurs courses en dehors des heures d'ouverture. Du gel hydro alcoolique et des gants étaient à leur disposition. Les coopérateurs ont constaté que plusieurs nouveaux adhérents étaient venus s'inscrire le jeudi et que les commandes de paniers de Paysans Solidaires avaient doublé.

Maintenant que le déconfinement a été mis en place, la Coquille espère pouvoir se réunir très bientôt pour faire un bilan et organiser des soirées festives. Chacun est le bienvenu!

Contact : 06 62 01 32 69 et Facebook/La Coquille - Adresse : 10 rue Jean Cadic à Lanvénégen

Coronavirus, pour se protéger et protéger les autres

dans son coude

ou dans un mouchoir

COVID-19





Vous avez des questions sur le coronavirus ? gouvernement.fr/info-coronavirus - 0800 130 000 (appel gratuit)

L'année scolaire 2019-2020 fût un peu spéciale.

L'équipe de l'Amicale Laïque n'a pas manqué d'idées mais la pandémie n'a pas permis d'effectuer les manifestations prévues. Un goûter a été offert aux enfants pour fêter le dernier jour de l'année scolaire faute de kermesse. Grâce aux différentes opérations l'Amicale Laïque peut contribuer au financement des différents projets scolaires (matériels informatique, sorties, jeux dans la cour...) C'est avec plaisir que nous vous accueillerons en tant que bénévole.

À bientôt, toute l'équipe de l'Amicale Laïque.



contact: lamicalelanvenegen@gmail.com

contact: assotrinite56.lanegen@gmail.com

Association des amis de la chapelle de la trinité

La chapelle aura son toit.

C'est une grande satisfaction pour toute l'équipe de voir le démarrage des travaux de la première tranche programmée. L'entreprise soumissionnaire a lancé la confection des charpentes dans ses ateliers à Locqueltas. Nous lui avons rendu visite avant les vacances d'Août.

Les échafaudages à l'intérieur de l'édifice seront posés en septembre prochain pour cette partie de l'ouvrage. Le montage sur place se déroulera sur le dernier trimestre 2020, sauf météo défavorable. La couverture suivra dans la foulée pour une durée d'environ 3 mois.

La seconde tranche de travaux se dessine peu à peu. Des contacts avec la mairie, les professionnels concernés, la commission diocésaine des arts sacrés, permettront d'affiner l'orientation des décos intérieurs (vitraux, murs, agencement statuaire notamment).

L'aménagement et l'accessibilité à la fontaine découverte en 2011 que nous avions prévus sont reportés en 2021-La souscription quant à elle se poursuivra durant la totalité des travaux. Il s'y ajoutera celle de la Fondation du Patrimoine qui nous est nécessaire pour la collecte de fonds pour la restauration complète de l'édifice et la valorisation de l'ensemble du site de la Trinité. Nous sommes encore loin de nos objectifs financiers. Avec la commune et les différentes aides publiques et privées, notre but est de mettre la chapelle et l'ensemble du site le plus agréable possible à la disposition des visiteurs et des pélerins de passage sur la commune de Lanvenegen. Assurer la transmission de ce patrimoine communal en bon état aux générations futures c'est le but que nous poursuivons.

Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui voudront bien se joindre à nous et nous apporter leur soutien

La Gavotte

Tout allait pour le mieux pour les 56 adhérents de notre association avec un fest-noz prévu le 4 avril, puis patatras ! Une petite bestiole du nom de covid secoue tous les médias au point de paralyser les danseurs.

Confinement... Coups de téléphone par-ci par-là nous rapprochent pour prendre des nouvelles de la famille et des amis. "Déconfinement"... Un peu de liberté retrouvée.

En ce début d'été nul n'est devin et ne sait quand la laisse qui nous retient lâchera pour nous délivrer définitivement des mesures de sécurité sanitaires.

Nous souhaiterions une reprise des cours en septembre avec en vue un fest-deiz le 25 octobre, mais bien entendu, notre santé, ce bien si précieux, passe avant toute chose. Dès que la situation sera normalisée nous ferons paraître un article dans la presse pour la reprise. En attendant, ne perdons pas le contact avec les amis et restons vigilants.

Notre objectif est de transmettre notre savoir au plus grand nombre de danseurs. Danses en chaînes ouvertes ou fermées, en rond, par couple, par quadrettes ou plus... notre répertoire est très varié. Dans les 600 danses bretonnes répertoriées il y a de quoi travailler. Si nous privilégions notre région, ceci ne nous empêche pas de faire un "clin d'œil" aux autres régions : bourrées, branles et autres danses folk sont bien perçues par les danseurs.

Notre association est ouverte à tous et il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre.

Venez nous rencontrer pour vous faire une idée de nos danses : cela ne vous engage en rien !

Contacts : Josiane JAMBOU - 09 77 31 17 82 ou bien : José JAMET - 02 97 34 41 84

La vieille école

Bonjour à toutes et à tous, l'association des Ateliers de la Vieille Ecole pense reprendre le cours normal de ses activités en ateliers début septembre.

Pour les personnes intéressées ou désireuses de renseignements, une plaquette descriptive des différentes activités de l'association, ainsi que les contacts, est disponible à la mairie et à la médiathèque.



Bonne rentrée à tout le monde ! contact : lesateliersdelavieilleecole23@orange.fr

Société de chasse

Après avoir réalisé une bonne saison 2019-2020, avec le respect de son plan de chasse et des activités bien suivies. La société de chasse a elle aussi subi le confinement, avec l'annulation du repas des chasseurs pour les propriétaires terriens et exploitants agricoles, prévu le 19 Avril. La fête de la chasse, elle aussi n'a pas eu lieu. Seule activité de l'été, le 18 juillet a été organisée une journée de déterrage, avec le prélèvement de quatre blaireaux dans deux garennes, jouxtant des champs de maïs.

Le président Daniel Jamet donne rendez-vous, aux 42 chasseurs de la Société pour l'assemblée générale reportée du 7 juin au 6 septembre 2020, dans la salle municipale pour lancer la nouvelle saison qui débute le 20 septembre.

contact : Daniel Jamet : 06 12 25 36 39



US LANVENEGEN

Deux équipes seniors pour la saison 2020-2021

Samedi 18 juillet, le club de football a organisé une rencontre de bubblefoot réunissant tous les joueurs sous un soleil radieux. Cette animation a été mise en place pour souhaiter la bienvenue aux 16 nouveaux joueurs qui ont intégré le club pour la saison prochaine et à l'arbitre officiel.

Cette année, le club s'est doté de deux équipes seniors dont font partie 6 jeunes Lanvénégénois.

"Durant cette après-midi originale, dix équipes de 5 joueurs se sont affrontées sur la pelouse du stade Louis Le Flecher en prenant beaucoup de plaisir" confirme le président du club Patrick Le Bail.

contact : Patrick Le Bail : 06 33 59 49 42

Nos journalistes de terrain

Nelly Naour, correspondante de presse pour le journal Ouest France depuis 2014.

"J'ai débuté par la commune de Saint Thurien, puis j'ai rajouté la commune de Lanvénégen en mars 2015. Je fais tous les conseils municipaux sur Bannalec. Je remplace aussi mes collègues dans bon nombre de communes environnantes pour différentes absences au besoin.

Etre correspondante est une fonction où il faut aimer le contact. Pour ma part, moi qui était secrétaire jusqu'en 2009 et après avoir gardé des enfants, je suis ravie d'occuper cette fonction de correspondante; ça

permet de rencontrer des gens, de tous milieux, des gens passionnés par leur fonction (élus) ou très investis dans les associations locales. Mais aussi parfois des gens atypiques, des créateurs, des gens qui ont fait quelque chose de beau, de particulier, des sportifs etc. Enfin beaucoup d'échanges très positifs; riches en connaissances surtout et en culture générale et personnelle.

Voilà, je suis à l'écoute des autres, attentive et surtout à la disponibilité de ceux qui le souhaitent pour un bel article dans le quotiden."

Nelly Naour: 06 89 43 58 46

Christian Perez, correspondant du Télégramme.

Depuis quelques semaines la correspondance locale du Télégramme à Lanvénégen est assurée par Christian Perez

Agé de 60 ans, ce futur retraité de la fonction territoriale demeure à Querrien et y suit déjà l'actualité locale depuis plus de 30 ans. En juin 2019 son activité de correspondant de presse s'est étendue a la commune de Saint Thurien.

Il suit de près toute l'activité associative, communale et professionnelle de la commune.

Son travail de correspondant est très varié et permet d'informer tous les matins les lecteurs du Télégramme.

Chaque nouvelle activité commerciale peut aussi être soulignée par un article.

Christian Perez peut être joint au 07 88 28 24 49 ou par mail : vicky21@ wanadoo.fr

Une page d'histoire

Le 24 juin 2020, Marie-José Carlac, maire, les adjoints accompagnés des porte-drapeaux, Basile Le Hen et Robert Stéphan et d'Yves Tanguy rendent hommage aux fusillés sur les lieux des exécutions de juin et juillet 1944.

Rosquéo, Rosangat et Boutel en Lanvénégen, ces trois hameaux où une trentaine de résistants furent abattus en juin et juillet 1944 font partie de ces lieux de mémoire qui jalonnent notre territoire.

Au début du mois de juin 1944, le 2^{ème} régiment de Chasseurs Parachutistes ou 4^{ème} SAS (Special Air Service) des Forces Françaises Libres fut largué dans le secteur de Plumelec-Sérent-Saint Marcel-Malestroit.



Sa mission : fixer les troupes allemandes stationnées dans le Morbihan afin d'empêcher ou tout du moins retarder l'arrivée des renforts sur le front de Normandie. Plusieurs milliers de résistants (Forces Françaises de l'Intérieur entre autres) furent regroupés et armés dans le camp de Saint Marcel.

Dans la nuit du 17 au 18 juin, le commandement interallié donnait l'ordre de dispersion jugeant que cette concentration importante devenait dangereuse. Trop tard, le 18 juin, le camp était attaqué en force par la Wehrmacht. Après avoir livré combat toute la journée et infligé de lourdes pertes aux allemands, parachutistes et FFI se replièrent en bon ordre et se dispersèrent.

La Feldgendarmerie et la Wehrmarcht se lancèrent alors dans une traque implacable des parachutistes et des résistants, de leurs dépôts d'armes et de tous ceux qui les hébergeaient et les ravitaillaient. Rafles, arrestations, tortures, exécutions sans jugement de SAS et de résistants, incendies de fermes, pillages et massacres de civils se multiplièrent dans tout le département du Morbihan.

De nombreux résistants furent arrêtés et transférés à l'école Sainte-Barbe du Faouët réquisitionnée par les allemands qui y avaient installé une prison et une cour martiale.

Rosangat

Le 21 juin 1944, à l'aube, au cours d'une rafle opérée par les autorités d'occupation, 21 jeunes hommes sont arrêtés à Spézet. Certains sont conduits dans les prisons de Quimper et de Fresnes, onze d'entre eux (dix sont originaires de Spézet et un de Saint Goazec) appartenant aux Francs Tireurs et Partisans Français (FTPF) sont emmenés au Faouët pour y être interrogés ; tous sont condamnés à mort par la cour martiale et exécutés au bord d'une fosse le 24 juin 1944 à 3 heures du matin à Rosangat.

Les cadavres de ces jeunes gens ne furent découverts et exhumés que le 5 août 1944 en présence d'un médecin qui constata qu'ils avaient été affreusement torturés. Ils furent ramenés à Spézet pour être inhumés dans le cimetière communal.Les belges, les mains sur la nuque, sont exécutés les premiers.



Rosquéo

Dans la soirée du 21 juin, au cours d'un ratissage opéré par 3000 soldats allemands, 27 réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) qui ont rejoint le 3ème bataillon des FTPF commandé par Célestin Chalmé sont arrêtés à Plouray et conduits à Guemené puis au Faouët pour y être interrogés et torturés. Seize d'entre eux dont six belges venus de Blankenberge près d'Ostende sont condamnés à mort par la cour martiale. Ils sont emmenés en camion, le 24 juin vers 21 heures, à Rosquéo et conduits au coin d'un champ en bordure d'une fosse fraîchement creusée. Pendant que les soldats allèrent chercher le groupe des français (ils sont originaires de Gourin, Inquiniel et Lanvaudan) pour les aligner à leur tour devant la fosse et les abattre, l'un des fusillés belges, Jan De Coninck qui n'était que blessé aux bras réussit à s'extraire de la fosse et à s'enfuir malgré les balles qui sifflent aussitôt

à ses oreilles. Il court éperdument et erre dans la nuit.

Vers une heure du matin, il frappe à la porte d'une femme de prisonnier, Barbe Evenou, à Rosangat. Celle-ci l'installe dans une meule de paille, lui donne les premiers soins et lui apporte de la nourriture. Dès que possible, elle fait appeler le Dr Pothier du Faouët qui extraira les balles et pansera les blessures.

Les habitants de Rosquéo et de Rosangat construisirent pour le fugitif un "trou-cabane" à l'extrémité d'un champ sous des ronces et des branchages. Deux femmes, à tour de rôle, lui apportèrent à manger pendant cing semaines.

Cette cachette devenant peu sûre, Jan de Coninck est mis à l'abri dans le maquis de Priziac puis regagna la Belgique.

En 1969, Jan de Coninck est de



retour à Rosangat pour commémorer les évènements tragiques de juin 1944 et pour remercier à nouveau Barbe Evenou et tous ceux qui l'ont aidé et soigné.

Boutel

Ce site d'apparence paisible est aussi le théâtre d'un épisode sanglant qui s'est déroulé dans la journée du 7 juillet 1944. Des résistants appartenant aux FTPF sont surpris par les soldats allemands. Jean le Bloas de Lanvénégen et Raymond Denise de Brétigny Sur Orge sont abattus. Un troisième maquisard, Robert Kessler de Charenton est fusillé dans un champ deux cents mètres plus loin.

Une stèle est érigée sur les lieux en mémoire de ces exécutions.



Teresa, Paul, Léon et le Collectif Kaboum



Un point sur leur histoire et celle de leur collectif:

Le Collectif Kaboum se crée en 2017 et compte 7 membres autour d'un projet commun : faire un spectacle de cirque contemporain mélangeant la poésie, l'humour, le théâtre physique, la musique, en s'appuyant sur la technique du main à main.

Dès le début la compagnie rencontre son succès. Ils sont co-produit par "Le Fourneau" à Brest et soutenu par des lieux de cirque de renommée comme "KoMoNo" dans le bassin d'Arcachon, "Turbul" à Nimes, "La Cité du Cirque" au Mans, ...

Leur spectacle "Système D" remporte 2 prix :

- Prix du public à La Flèche (Sarthe)
- Prix du meilleur spectacle au "Festival Imaginarius" (Portugal)

Depuis Octobre 2019, Teresa et Paul sont en création pour leur nouveau spectacle "CHUT" qui sera selon les évènements, accompagné de Charly Sanchez à la guitare.

Terresa et Paul sont donc les nouveaux propriétaires de "La Vieille Ecole" et ont décidé d'y implanter leur compagnie. Ils veulent développer une activité circassienne, créer une salle de répétition et accueillir des résidences d'artistes.

Par la suite ils souhaiteraient créer un studio d'enregistrement et des ateliers de construction.

Dans le futur, une saison culturelle avec des rendez-vous spectacles, est envisagée. Ils souhaitent aussi créer des partenariats avec l'école Ar Milad, l'école de musique du Faouët, l'école des Beaux Arts, et tout autre organisme qui voudrait partager des projets.

Ils tiennent à ce que l'ancienne école reste un lieu ouvert, dans l'esprit de ce qu'étaient les "Ateliers de la Vieille Ecole" et de la rénover en respectant son histoire. Depuis le mois de Mai 2020, les plus observateurs ont pu apercevoir un chapiteau entre les arbres du jardin de la vieille Ecole.

C'est à Lanvénégen que Teresa et Paul ont décidé d'installer leur famille avec le beau projet de développer un lieu culturel.







Vous pouvez les retrouver via leur site internet :

www.collectifkaboum.com
Facebook.com/CollectifKaboum
ou directement en passant les voir!

Impayé de loyers : agissez maintenant, n'attendez pas !

Réagissez dès le premier impayé

En cas de difficulté pour payer le loyer et les charges, qu'il s'agisse d'une situation exceptionnelle liée à des difficultés momentanées dues à la crise sanitaire ou de difficultés plus sérieuses, il est important de contacter rapidement le propriétaire bailleur afin de lui expliquer la situation et de chercher avec lui des solutions avant que la dette ne s'aggrave.

Si la loi suspend les expulsions locatives jusqu'au 10 juillet 2020, elle n'interrompt pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

Des dispositifs d'accompagnement existent.

Différents organismes peuvent être saisis par le locataire ou le bailleur afin de les accompagner dans le cadre du traitement de la dette.

Quelle que soit votre situation, contactez l'ADIL. Elle pourra vous expliquer ce que vous pouvez faire (procédures, services sociaux, aides et accompagnements pos-

sibles...) et vous orienter de manière personnalisée vers les différents acteurs pouvant vous aider.

Les conseillers-juristes apportent un conseil de proximité; ils accueillent en face à face les usagers dans les locaux de Vannes (Laroiseau) et Lorient (Espace Info Habitat) ou dans l'une de ses 31 permanences en Morbihan.

Toujours à la disposition des locataires et des bailleurs :

Numéro vert SOS Loyers Impayés 0 805 16 00 75 (gratuit d'un poste fixe)

En 2019, près de 50 000 consultations ont été délivrées dans les ADIL sur les questions d'impayés et d'expulsions.

Après consultation d'une ADIL, 2 locataires sur 3 trouvent une solution concrète à leur problème d'impayé. Et près de 90 % des bailleurs trouvent une solution, amiable ou judiciaire (étude ANIL- Septembre 2018).

ADIL du Morbihan : 02.97.47.02.30

> adil.56@wanadoo.fr www.adil56.org

Quelques lignes de l'opposition

Elus d'opposition dans des conditions très particulières imposées par les consignes sanitaires liées au coronavirus, Jean-Luc Rouillé et Elodie Hilpert sont heureux de vous représenter au sein du conseil municipal de Lanvénégen. Malgré cela, près d'un électeur sur trois nous a fait confiance et nous l'en remercions.

Notre programme élaboré en commun a séduit un tiers des électeurs de Lanvénégen, autour de trois axes principaux:

- l'environnement qui devient le sujet de préoccupation des français et qui ne peut plus être négligé, tant il montre bien nos attentes en matière d'écologie et de qualité de vie,
- le social, au cœur de tous les débats avec la pandémie qui nous frappe rendant la précarité encore plus douloureuse pour des milliers de nos concitoyens,
- la démocratie, nécessaire à une politique d'ouverture où

chacun doit pouvoir exprimer son avis sur les orientations et les projets futurs.

Nous nous engageons donc à défendre les intérêts de tous les lanvénégénois, notamment au sein des différentes commissions dans lesquelles nous siègerons.

- Jean-Luc au sein des commissions Administration Générale et Tourisme & Patrimoine, ainsi qu'en tant que Correspondant Défense,
- Elodie au sein de la commission Vie Communale.

Nous déplorons malheureusement que, malgré notre score honorable aux élections municipales, nous ne soyons que deux élus à porter votre voix ; la règle attribuant une majorité confortable à la liste arrivée en tête du scrutin. Cependant, nous allons nous attacher à mettre en avant nos idées pour que Lanvénégen soit une commune agréable à vivre où chacun trouvera sa place, de l'écoute et de la considération.

Pour devenir centenaire, il faut commencer jeune...

Rencontre avec Louise Le Guyader

Il est de ces personnes qui nous font croire que tout est possible...

Le 10 juin 1920, naissait Louise LE GUYADER au lieu dit Kerhelou, cadette d'une belle fratrie de frères et sœurs.

Ses parents choisissent d'élire domicile dans la ferme familiale au lieu dit Sterlé lorsque celle-ci a à peine 2 ans. Elle découvre les bancs de l'école pour ses 6 printemps et ne les quittera qu'à l'approche de ses 14 ans. Débutera alors le travail à la ferme qui consistera à assister ses parents dans les tâches quotidiennes et dans l'élevage des cochons, vaches, chevaux, entretien du poulailler et la vente de ses produits au marché local.

Les années passent et son chemin croise celui qui deviendra son époux, Louis LE GUYADER, en 1949. L'année suivante naîtra leur fils unique, Roger. La vie familiale suit le rythme des années d'après-guerre.

En 1982, l'époux de Louise décède laissant seuls un fils et sa mère. Roger décidera naturellement de reprendre les rênes de l'exploitation familiale. Mère et fils tiendront de concert cette dernière.

Louise surnommée affectueusement par son fils "la guerrière", participera jusqu'à ses 85 ans aux tâches fermières en s'occupant de préparer notamment la trayeuse et de recevoir les représentants agricoles.



16 BM DE LANVÉNÉGEN NUMÉRO 87 - SEPTEMBRE 2020



Dès lors, elle peut profiter d'une retraite largement méritée, partagée entre la lecture du journal, les informations télévisées et le suivi de la retransmission de la messe du dimanche matin.

Louise apparaît comme une charmante personne, frêle mais souriante et aimable à qui la vie a donné ce qu'elle a pu.

Elle ne tarit pas d'éloge sur son fils qui s'occupe d'elle : "il est bon pour moi, il me soutient beaucoup, beaucoup..., fait la cuisine, le ménage (...). Leurs discussions se font lorsqu'ils se retrouvent tous les deux exclusivement en breton. Louise garde un regard avisé et critique du haut de ses 100 ans sur l'évolution du progrès : l'électricité, l'eau courante dans la maison, le téléphone, la mécanisation agricole qui restent de belles inventions. Elle reste cependant choquée voire révoltée par les réactions de l'être humain dans certaines circonstances actuelles : « le monde va trop vite, il n'y a plus d'entraide (...)".

Vous l'aurez compris, Louise donne à être connue et entendue. Après m'avoir confié en fin de notre entrevue que pour vivre centenaire il faut "travailler et avoir une activité régulière", je l'ai quittée avec un sentiment de sérénité.

Merci à vous, chère Louise, pour ce moment passé en votre délicieuse compagnie.